

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 19 Juin 2019 à 19h00** Salle Polyvalente de la Maison des Associations de la Clochette, 163 Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 10

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 44

Présents : 27 (titulaires et suppléants)

Absents : 9

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 23

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille-lez-Marchiennes) - Georges CINO (Ecaillon) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël THOREZ (Arleux) - Henri DERASSE (Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (Cantin) - Claude HEGO (Cuincy) - Frédéric CHEREAU (Douai) - Nadia BONY (Douai) - Henri COQUELLE (Faumont) - Robert STRZELECKI (Flers en Escrebieux) - Denis LAMY (Goeulzin) - Romuald SAENEN (Guesnain) - Arnaud PIESSET (Lallaing) - Bruno MUNDT (Loffre) - Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Véronique LEGRAND (Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (Waziers) - Dominique RICHARD (Waziers) - Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pascal DAMBRIN suppléant de Christophe DUMONT (Sin le Noble) - Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (Flers en Escrebieux) - Yves-Marie BLOCQUET suppléant de Caroline BIENCOURT (Râches) - Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (Roost-Warendin)

Etaient présents par procuration : 8

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Pascal DAMBRIN (Sin le Noble) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) donne pouvoir à Georges CINO (Ecaillon) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) donne pouvoir à Claude HEGO (Cuincy) - Marylise FENAIN (Cuincy) donne pouvoir à Anna LEARDI (Roost-Warendin) - Didier TASSEL (Fressain) donne pouvoir à Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Jean Claude DHALLUIN (Courchelettes) donne pouvoir à Damien FRENOY (Cantin) - Jean Luc DEVRESSE (Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (Douai) - Jacques ELIAS (Anhiers) donne pouvoir à Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient absents et excusés : 9

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Michel LEBLOND (Férin) - Francis FUSTIN (Goeulzin) - Jean Michel SZATNY

(Dechy) - Alain KLEE (Lallaing) - Christian POIRET (Lauwin-Planque) - Didier CARREZ (Sin le Noble)

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Monsieur MANHAB présente le compte de gestion 2018 des budgets principal & annexe tel que repris ci-dessus

Budget principal

Le résultat de clôture 2018 présente un excédent de fonctionnement de **8 907 595,83 €** et de **8 511 863,27 €** en section d'investissement reprenant les excédents de clôture 2017.

Section	Résultat de clôture 2017	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture 2018
Fonctionnement	15 149 877,57 €	-6 242 281,74 €	8 907 595,83 €
Investissement	3 446 086,32 €	5 065 776,95 €	8 511 863,27 €

Budget annexe

Ce budget présente en fonctionnement un résultat excédentaire de **13 703 027,53 €** et en section d'investissement de **807 734,79 €**.

Section	Résultat de clôture 2017	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture 2018
Fonctionnement	785 132,51 €	12 917 895,02 €	13 703 027,53 €
Investissement	22 877 701,87 €	-22 069 967,08 €	807 734,79 €

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 15 mai 2019 et de la commission finances en date du 11 Juin 2019.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de vouloir bien vouloir approuver les comptes de gestion 2018 de chaque budget établis par le receveur (*Documents joints en annexe*).

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 44

Nombre de votants : 27

Suffrage exprimé : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE les comptes de gestion 2018 de chaque budget établis par le receveur.

Fait et délibéré en séance


Le Président,
Claude HEGO 